

*Centre de Formation*

**Durée**

2,00 jour(s)

14:00 heures

**Public**

Tous les intervenants impliqués dans la conception, la planification, la mise en œuvre ou le contrôle de l'arrimage sont concernés par cette formation.

**Objectifs de la formation**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Estimer les forces physiques et les sollicitations induites suivant le mode de transport utilisé
- Identifier les différents types de moyens de transport et les points d'ancrage associés
- Déterminer les différentes méthodes d'arrimage et les équipements d'arrimages associés
- Déterminer, de contrôler et de juger le bon état des différents équipements d'arrimage (sangles, crochets, anneaux, élingues, chaînes, tendeurs, filets, tapis antiglisse...) et de leur capacité
- Contrôler le bon état des moyens de transports et des points d'ancrage dont il dispose
- Contrôler l'état des charges à arrimer et des organes d'arrimage dont elles disposent, le cas échéant
- Réaliser un arrimage selon les instructions fournies selon les règles de l'art et d'en vérifier l'efficacité
- Réaliser des arrimages simples sans instructions d'arrimage selon les règles de l'art

**Programme**

- Bases réglementaires et techniques de l'arrimage des charges
- Les différentes forces agissant sur les charges en fonction des modes de transport ;
- Les types de moyens de transport, les points d'ancrages associés et leurs capacités
- Les principales méthodes d'arrimage existantes, les principes physiques et les équipements associés (sangles, chaînes, barres, cornières, tapis, filets, cales...);
- Choix du système d'arrimage adapté selon le moyen de transport, les points d'ancrage, et les caractéristiques de la charge (géométrie, matériau, masse, organes d'arrimage...);
- Les points de contrôles à effectuer afin de s'assurer du bon arrimage d'une charge sur un moyen de transport, et du bon état des équipements d'arrimage et des points d'ancrage ;
- Mise en pratique :
  - Choix des équipements adaptés selon les situations ;
  - Vérification de l'état et de la conformité des équipements et des points d'ancrage ;
  - Mise en œuvre des principaux équipements d'arrimage ;
  - Utilisation de différents équipements pour arrimer une même charge ;
  - Arrimage de charges de différentes caractéristiques ;
  - Autocontrôle et contrôle mutuel des arrimages réalisés.

*La partie « mise en pratique » est adaptée aux types d'arrimage que les stagiaires*

**Méthodes et supports**

- Formateur reconnue pour ses compétences pédagogiques et techniques
- Formation à 50% pratique
- Validation des acquis théorique et pratique
- Attestation de formation valable 5 ans
- Formation **conforme au Guide n°27 de l'ASN**

**Prérequis**

Maitrise de la langue d'enseignement : français parlé, lu et écrit